



Communiqué de presse  
Paris, le 16 janvier 2024

## **Cosmet'Agora 2024 :**

### **le syndicat ASPA-INGRECOS recentre ses activités sur les ingrédients cosmétiques et devient INGRECOS.**

Alors que la filière des ingrédients cosmétiques est confrontée à des enjeux sociétaux et réglementaires de plus en plus nombreux, ASPA-INGRECOS, le syndicat français des fabricants et des distributeurs de tensio-actifs et d'ingrédients cosmétiques, a décidé de fusionner. La nouvelle entité créée est entièrement dédiée aux ingrédients cosmétiques. Une simplification qui reflète mieux ses activités et qui permettra une meilleure identification par les différentes parties prenantes du secteur. Signe de ce recentrement, le syndicat change de nom et devient INGRECOS.

Présent au salon Cosmet'Agora ces 16 et 17 janvier 2024, l'événement incontournable de l'industrie cosmétique, INGRECOS est en plein développement avec plus de 50 adhérents. Son objectif est de renforcer sa position dans la représentation et la défense des intérêts professionnels des fabricants d'ingrédients cosmétiques.

#### **Un syndicat historique au service d'une filière d'excellence**

Créé en 1945, le syndicat regroupe initialement les producteurs de tensio-actifs sous le nom d'ASPA. Il s'élargit ensuite avec une branche dédiée aux ingrédients cosmétiques : agents de texture, actifs d'origine naturelle ou synthétique, pigments, conservateurs, filtres UV... En 2011, il devient ASPA-INGRECOS. Alors que son activité est de plus en plus tournée vers les ingrédients cosmétiques, soumis à une pression réglementaire et sociale croissante, le syndicat vient de décider de fusionner ses deux branches pour recentrer son expertise sur les seuls ingrédients cosmétiques : ASPA-INGRECOS devient INGRECOS. Il est la branche française de l'EFFCI (European Federation for Cosmetic Ingredients) qui représente plus de 140 entreprises adhérentes.

En pleine croissance, la filière des ingrédients cosmétiques est un maillon fort de l'économie française, avec de très bonnes performances à l'export. Pour le demeurer, elle doit poursuivre ses efforts pour la sécurité des consommateurs et la préservation de l'environnement. INGRECOS soutient et accompagne les entreprises du secteur, quelle que soit leur taille, afin de leur permettre de maîtriser un paysage réglementaire de plus en plus complexe et exigeant, condition de leur compétitivité. Actuellement fort d'une cinquantaine d'adhérents, de la TPE au grand groupe, représentant 2 milliards de chiffres d'affaires dans l'économie nationale et plus de 5 000 emplois directs, INGRECOS espère profiter de ce recentrage pour fédérer plus largement et être plus aisément identifié par les acteurs de l'industrie.

## Représenter et défendre les ingrédients cosmétiques

INGRECOS est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, et notamment des différents ministères français concernés (Ministère de l'Économie et des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, , Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche...) Il promeut et défend avec expertise et pondération les intérêts de la filière dans l'élaboration des réglementations, des lois et des normes afin de prendre en compte les contraintes spécifiques des différents secteurs auxquels ils s'appliquent. La caractéristique d'INGRECOS est de valoriser les intérêts spécifiques des ingrédients cosmétiques à travers des missions variées.

Il propose ainsi à ses adhérents une veille réglementaire au niveau national, européen et international, afin qu'ils soient en mesure de maîtriser l'ensemble des aspects réglementaires, nombreux et complexes, de leur activité. Parmi ceux-ci, les questions relatives à la naturalité des ingrédients, au respect de la biodiversité, à la lutte contre la déforestation, ou encore à l'impact environnemental, prennent une importance croissante et seront porteurs d'évolutions réglementaires impactantes. INGRECOS propose à ses adhérents des décryptages, des groupes de travail ou encore des outils pratiques pour leur permettre de se positionner tels que sa contribution à l'élaboration de la norme Naturalité ISO 16 128, un guide pratique pour comprendre la réglementation cosmétique chinoise, des fiches par pays pour se conformer au protocole de Nagoya (accord international sur la biodiversité)...

INGRECOS offre également à ses membres un réseau qui leur permet de créer des synergies et d'initier de nouveaux projets. Par le biais des groupes de travail de l'EFFCI, il leur permet d'échanger avec leurs pairs non seulement en France, mais aussi en Europe et à l'international.

## Un changement d'identité dans la continuité

Adopté dans un souci de cohérence et de continuité, le changement de nom d'INGRECOS se traduit également par un changement de charte graphique qui vient illustrer les missions du syndicat et les enjeux cruciaux auxquels il est confronté. Habillé de couleurs végétales, le nouveau logo évoque les enjeux de naturalité actuels et à venir de la filière cosmétique. La molécule, symbole de la chimie, rappelle le rôle fédérateur du syndicat alors que la police, sobre et épurée, porte en elle l'expertise et la responsabilité du secteur. Un changement d'identité graphique qui va dans le sens global de cette fusion : être plus visible, plus lisible, plus porteur.

**Contact presse :** Cécile Chopard – chopard@droitdevant – 06 03 18 42 67

## Qui sommes-nous ?

INGRECOS est le syndicat des ingrédients cosmétiques en France. Il compte 50 adhérents et représente plus de 2 milliards de chiffres d'affaires dans l'économie nationale et plus de 5 000 emplois directs en France. Ses missions sont de promouvoir et défendre les ingrédients cosmétiques, de représenter les adhérents, de créer des synergies et d'assurer une veille réglementaire.